



MAIRIE DE TORSAC

1 Place Jules Richeux
Le Bourg
16410 TORSAC

05.45.24.54.20
mairie@torsac.fr

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE N° 34
DU 3 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Torsac, sous la présidence de Madame Catherine BREARD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation : 29 novembre 2024

Présents : Mesdames et Messieurs Catherine BREARD, Laurent BENETEAU, Bernard BOUCQ, Philippe BRISSEAUD, Didier SAUMON, Catherine VARAS-DIARRA, Hervé GRÉGOIRE, Chantal SURGET, Patricia LABUSSIÈRE, Francis GUILBAUD, Thierry PERONNAUD, Audrey HENRI, David JORAT, Caroline DEPIT NAUZIN

Absente excusée : Marie-Line TARDY,

Procuration : Marie-Line TARDY à Didier SAUMON

Madame Catherine VARAS-DIARRA est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024
- Installation du nouveau conseil municipal
- Restaurant « la Forge » : conditions de reprise du fonds
- Repas des aînés 2025
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024

Délibération n° 2024-34-1

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024, est approuvé par les membres présents du conseil municipal.

Installation du nouveau conseil municipal

Suite aux élections municipales partielles complémentaires, Mesdames et Messieurs Francis GUILBAUD, Thierry PERONNAUD, Audrey HENRI, David JORAT et Caroline DEPIT NAUZIN ont été élus le 24 novembre 2024.

Nouvelle élection des adjoints

Délibération n° 2024-34-2

Vu l'article L.2122-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'après une élection partielle, le conseil municipal peut décider qu'il sera procédé à une nouvelle élection des adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents, est contre.

Contre : 10 – Pour : 3 – Abstentions : 2

Messieurs Laurent BENETEAU, Bernard BOUCQ et Philippe BRISSEAUD sont donc maintenus dans leurs fonctions d'adjoints au maire.

Désignation des délégués aux différents syndicats

Délibération n° 2024-34-3

Suite aux élections municipales partielles complémentaires, le tableau des délégués pour représenter la commune au sein des différents syndicats est modifié comme suit (*modification en italique*) :

Syndicats	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat intercommunal de la Fourrière	Philippe BRISSEAUD	Bernard BOUCQ
Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (SDEG 16)	Philippe BRISSEAUD	Didier SAUMON
Agence technique départementale de la Charente (ATD 16)	<i>Thierry PERONNAUD</i>	Catherine VARAS-DIARRA

Désignation des référents

Délibération n° 2024-34-4

Suite aux élections municipales partielles complémentaires, le tableau des référents est modifié comme suit (*modification en italique*) :

Correspondant défense : Philippe BRISSEAUD

Référent canicule : Patricia LABUSSIÈRE

Correspondant sécurité routière : *Francis GUILBAUD*

Référent EDF tempête : Didier SAUMON

Désignation des membres des différentes commissions communales

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Délibération n° 2024-34-5

Suite aux élections municipales partielles complémentaires, la commission d'appel d'offres est complétée par la nomination de deux membres suppléants, en remplacement de Messieurs ADAM et LARPE, conseillers municipaux démissionnaires.

La commission d'appel d'offres est ainsi composée :

Membres titulaires	Membres suppléants
Le Maire, Catherine BREARD	
1- Laurent BENETEAU	1- Marie-Line TARDY
2- Philippe BRISSEAUD	2- Thierry PERONNAUD
3- Didier SAUMON	3- Audrey HENRI

Désignation des membres des différentes commissions communales

Délibération n° 2024-34-6

Suite aux élections municipales partielles complémentaires, la composition des différentes commissions communales est modifiée comme suit (*modification en italique*) :

Madame le Maire, Catherine BREARD, est présidente de droit dans chacune des commissions.

Commission finances - développement économique : chargée de surveiller le bon équilibre du budget, limiter les charges de fonctionnement, étudier le financement des gros projets, rechercher des subventions...

Laurent BENETEAU, Marie-Line TARDY, *Caroline DEPIT NAUZIN, Thierry PERONNAUD, Audrey HENRI*

Commission urbanisme - environnement - patrimoine : chargée de l'aménagement du territoire et du devenir des bâtiments

Laurent BENETEAU, Philippe BRISSEAUD, Patricia LABUSSIÈRE, Hervé GREGOIRE, *David JORAT, Francis GUILBAUD*

Commission infrastructures - équipements communaux : chargée de la surveillance et de l'entretien de tout équipement offrant des services (voirie, réseaux électriques, télécom + fibre, assainissement collectif, eau potable...) et autres équipements tels que l'école, la mairie, l'agence postale,...

Bernard BOUCQ, Didier SAUMON, Chantal SURGET, Marie-Line TARDY, *David JORAT, Thierry PERONNAUD, Francis GUILBAUD*

Commission travaux - voirie - patrimoine : chargée de programmer et de suivre les gros travaux
Philippe BRISSEAUD, Laurent BENETEAU, Didier SAUMON, Catherine VARAS-DIARRA, Marie-Line TARDY, Hervé GREGOIRE, *Thierry PERONNAUD, David JORAT*

Commission éducation - santé - risques sanitaires - action sociale : chargée de la vie scolaire, la santé et des risques sanitaires, de l'action sociale

Hervé GREGOIRE, Chantal SURGET, Marie-Line TARDY, Catherine VARAS-DIARRA, *Caroline DEPIT NAUZIN, Audrey HENRI*

Commission communication - culture - animations - associations - sports et loisirs : chargée de réaliser le journal communal, de faire vivre le site, de programmer et suivre des animations, de communiquer avec les associations, avec les jeunes et les seniors

Laurent BENETEAU, Chantal SURGET, Patricia LABUSSIÈRE, Catherine VARAS-DIARRA, Marie-Line TARDY, Audrey HENRI

Désignation des membres aux groupes de travail de Grand Angoulême

Délibération n° 2024-34-7

Suite aux élections municipales partielles complémentaires, la liste des élus de Torsac inscrits aux groupes de travail de Grand Angoulême est ainsi modifiée.

Groupe de travail CULTURE
Patricia LABUSSIÈRE
Groupe de travail ENFANCE JEUNESSE
Chantal SURGET - Hervé GRÉGOIRE
Groupe de travail SANTÉ - SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
Caroline DEPIT NAUZIN
Groupe de travail SPORT
Francis GUILBAUD
Groupe de travail TOURISME
Catherine BREARD - Audrey HENRI (à confirmer ? par rapport à son poste à La Couronne)
Groupe de travail MOBILITES DURABLES
Catherine BREARD - Laurent BENETEAU - Bernard BOUCQ
Groupe de travail DEVELOPPEMENT URBAIN dont HABITAT - ADS - PLANIFICATION URBAINE
Catherine BREARD - Francis GUILBAUD
Groupe de travail EGALITE FEMMES / HOMMES
Audrey HENRI
Groupe de travail CYCLE DE L'EAU
Catherine BREARD - Philippe BRISSEAUD
Groupe de travail REFERENTS DECHETS
Bernard BOUCQ - Philippe BRISSEAUD
Groupe de travail AGRICULTURE / ALIMENTATION
Philippe BRISSEAUD - Marie-Line TARDY
Groupe de travail EMPLOI / INSERTION
Marie-Line TARDY
Groupe de travail ENERGIE / CLIMAT
Francis GUILBAUD
Groupe de travail NATURE ET BIO DIVERSITE
Hervé GREGOIRE - Thierry PERONNAUD
Groupe de travail COMMERCE
Catherine BREARD - Laurent BENETEAU
Groupe de travail RLPI
Bernard BOUCQ

Restaurant « la Forge » : conditions de reprise du fonds

Délibération n° 2024-34-8

Monsieur BENETEAU, adjoint au maire, rappelle que le conseil municipal a décidé en date du 25 septembre 2024, de présenter une offre ferme et définitive de rachat des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce pour une somme de 70 000 € à Monsieur MELIN Pascal.

L'avocat de Monsieur MELIN a fait savoir que cette cession nécessite la production de pièces annexes que Monsieur MELIN a du mal à réunir dans son intégralité.

Aussi, il propose une résiliation amiable du bail commercial assortie du paiement d'une indemnité de départ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour et 4 abstentions, décide :

- D'autoriser de manière alternative Madame le Maire à procéder à une résiliation amiable du bail commercial de Monsieur Pascal MELIN, assortie du paiement d'une indemnité de départ de 70 000 € ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Repas des aînés 2025

Le prochain repas des aînés aura lieu dimanche 19 janvier 2025.

L'âge retenu est maintenu à 63 ans au 31/12/2024.

Plus de 200 invitations sont envoyées (dont les conjoints).

La question se pose de savoir si le repas sera préparé comme l'année passée, par les élus ou par un traiteur. Le service serait assuré par les élus.

Mesdames VARAS-DIARRA, HENRI et Monsieur BRISSEAUD sont chargés de solliciter différents devis auprès de traiteurs. Le budget alloué est de 3000 € pour environ 90 à 100 personnes.

Questions diverses

Entretien des chemins et voies communales

L'entretien annuel des chemins de randonnée confié à l'association APHL (Les Amis du Patrimoine) de Villebois, vient d'être réalisé.

Concernant l'élagage des chemins ruraux et voies communales, Monsieur Philippe BRISSEAUD est chargé depuis le 4 novembre 2024 de contacter Messieurs VANIER et TERRADE.

Opération « fantôme » par le GrandAngoulême

GrandAngoulême a fait fabriquer un panneau représentant la carte fantôme de Torsac « Les rebelles » de 80 cm x 100 cm. Il nous demande de définir l'emplacement sur la commune.

Après réflexion, il sera proposé de le mettre le long du mur du château à l'intérieur de la cour de l'église.

Fibre optique

Suite à une rencontre avec ORANGE, Madame le Maire informe les conseillers que le déploiement de la fibre sur notre commune est prévu en juin 2025. Le raccordement chez les particuliers sera fait par les différents fournisseurs d'accès.

Une réunion publique à l'intention de la population aura lieu le 21 février 2025 à 18h30 à la salle polyvalente.

Concert

La chorale de l'Isle d'Espagnac organise un concert le dimanche 11 mai 2025 à 17h00 à l'église de Torsac.

Motion

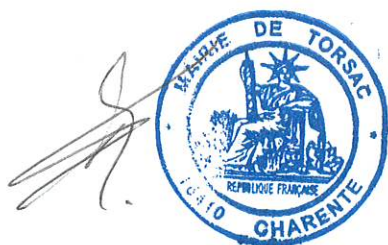
Monsieur BOUTY, Président du Département de la Charente, a envoyé un courrier contre le projet de loi de finances 2025 du gouvernement de Michel BARNIER. Il propose une trame de motion communes pour les collectivités locales de la Charente, dont lecture est faite par Monsieur Hervé GREGOIRE.

Organisation des prochaines réunions

- Madame le Maire demande à ce que les points que les conseillers souhaitent évoquer en questions diverses, soient envoyés en mairie quelques jours avant la réunion (environ 10 jours).
- Les commissions sont réunies en fonction des besoins, pas de rythme précis.
- Les réunions du conseil municipal sont précédées d'une réunion de travail.
- Pour permettre aux conseillers de donner procuration, un pouvoir vierge est joint à chaque convocation du conseil municipal.
- La charte de l' élu local sera envoyée aux nouveaux conseillers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

**Le Maire,
Catherine BREARD**



**Le secrétaire de séance,
Catherine VARAS-DIARRA**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.